

Doische

INFOS

MARS 2020

État Civil	5
Fermeture des bureaux et permanences	5
Opération Arc-en-Ciel	5
Un recyparc MOBILE	7
Stop Pub	7
Grand Nettoyage de Printemps	8
Organisation des services hivernaux	8
Croix rouge	9
Réglement Général de Police administrative.....	9
Remerciements	11
Mercredi c'est OXY	11
Souper du Bourmestre	13
Mobilesem.be	14
Marché hebdomadaire	15
Conseil du 19 décembre 2019	16
Avis d'enquête publique	18
Domaine de Chevetogne	18
Migration des batraciens 2020	19
Appels d'urgence	20
Repair Café	22
La Chronique des 10 villages	23

Éditeur responsable: Caroline Deroubaix, Échevine de l'Information, Administration communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische
Imprimé par l'imprimerie Doneux sur papier certifié FSC-PEFC



« Façade à contre-jour », Luc Demol



« Bienvenue », Luc Demol



« Lever de soleil hivernal », Anne-Marie Hossé

CICIGOI GRANU CHAUFFAGE



**VENEZ
DÉCOUVRIR**
NOTRE NOUVELLE
GAMME DE POÊLES
À PELLET INTELLIGENTS
DERNIÈRE GÉNÉRATION

POÊLES À PELLET:
LARGE GAMME POUR TOUS BUDGETS
SERVICE APRÈS-VENTE GARANTI
RAVELLI - NOBIS - KARMEK - HASS + SOHN - C\$THERMOS

RUE DU CHÂTEAU DE FAY 2
5140 BOIGNÉE
WWW.CICIGOIGRANUCHAUFFAGE.COM



La Passiflore

Gîte 6 à 8 personnes
0479 67 10 49
lapassifloresautour@gmail.com
Sautour • Philippeville



Bienvenue chez nous!

Entretien/Réparation
multimarque...
avec un service
indépendant spécialisé

- Audi
- VW
- Seat
- Skoda



GARAGE
A-LEX-MOTOR

- Service pneumatique
- Montage équilibrage
- Géométrie 3D

Petit entretien huile 5W30 • max 4,5 L • filtre
135€ TVAC • 5/RDV

Rue Martin Sandron 1b - 5680 Doische
082 677 111 • 0475 754 181

isarome
accompagnement multisensoriel

Massage sensitif, harmonisant,
latéral, assis & femme enceinte,
Réflexologie plantaire
Huiles essentielles (initiation et ateliers)

Isabelle Jeandrain

agrée de l'École de Massage Sensitif Belge
vous reçoit sur rendez-vous à Matagne-la-Grande (Doische)
isabelle@isarome.net - tél. +32(0)476 69 59 34

Les heures d'ouverture de l'administration communale sont les suivantes :

du **lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00**, le **lundi de 14 h 00 à 16 h 00** (uniquement service population jusque 17 h 00) et le **mercredi de 14 h 00 à 16 h 00**.

Permanence « population » : le **1^{er}, 3^e et 5^e samedi du mois de 9 h 00 à 12 h 00** (sauf exceptions)

Téléphone : 082 21 47 20 – Fax : 082 21 47 39 – Notre adresse e-mail : info@doische.be

Notre site : www.doische.be – Page Facebook : Doische Infos – Page Twitter : ACDoische



Focus sur le village de Soulmé

L'exposition « **Photographie ton village ! – Doische vu par ses habitants** » se prolonge jusqu'à la première page du bulletin communal. Vous pourrez ainsi découvrir, chaque mois, 3 photos lauréates de cette exposition, mettant à l'honneur un village de l'entité, d'après le regard de ses habitants.



« **Bienvenue** », Luc Demol



« **Façade à contrejour** », Luc Demol



« **Lever de soleil hivernal** », Anne-Marie Hossé

BOURGMESTRE

Sur rendez-vous en téléphonant au 082 21 47 25 ou au 0486 38 39 92 ou encore par mail à pascal.jacquiez@doische.be

CPAS

Permanences de la Présidente Bénédicte Hamoir

Sur rendez-vous en téléphonant au 0479 36 50 90

Permanences sociales

Le **lundi et le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00** et le **mercredi de 13 h 30 à 16 h 00**, Rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische Tél. 082 69 90 49 – Fax : 082 69 93 41 mail : info@cpasdoische.be.

Une permanence pension a lieu tous les **4^e jeudis du mois de 10 h 00 à 11 h 30** à la Salle des Mariages à l'Administration communale.

Prochaine permanence le jeudi 26 mars 2020

Le Service social est accessible uniquement au numéro 082 69 90 49

DÉCHETS ET COLLECTES

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu **les jeudis 05, 12, 19 & 26 mars 2020**. La collecte des papiers-cartons aura lieu **le vendredi 20 mars 2020**. La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu **les mardis 03, 17 & 31 mars 2020**. Plus d'infos sur le tri des déchets, surfez sur www.bep-environnement.be.



**RESSOURCERIE
namuroise**

One, two, TRI ... Trier c'est facile, bien trier c'est utile !

Comment évacuer mes déchets ménagers ?

☑ Notre Commune bénéficie des collectes d'encombrants par la Ressourcerie Namuroise sur appel au 081/260 400. Elle reprend aussi d'autres types de déchets, comme la vaisselle, les livres et des déchets électroniques.

Ets **Gravy** sprl  **JOHN DEERE**

Matériel agricole et horticole

Rue Saint - Laurent 3 - 5640 Saint - Gérard
071/79.82.12



 **Grany Confort Médical**
Magasin Médical

Vente et Location Matériel Médical et Paramédical
 082/678.537 - 0475/472.921
ROME DENNE

A l'écout 7j/7 - Ouvert Lu/Mar : 14h-16h - Je : 10h-17h non-stop - Ve : 10h-14h non stop - Sa : sur RDV

Vente et Location matériel médical
Bas de contention-chaussure Ortho
Produits d'incontinence- Hygiène
Diabétique-Malvoyant-Malentendant
Prothèse mammaire-Sous vêtement
Colostomie-Urostomie-Sac urine.....
Service de Soins à Domicile 24h/24h



Les petits pas
 de *Mina*

Nathalie NICOLAS
 Pédiçure spécialisée diplômée
 Prothésiste onguilaire certifiée
 Orthèses de corrections et protections
 Hommes, dames et enfants

0473 31 57 02
 Quartier des Rippels 17 - 5680 Gimnée



Maison L'Edelweiss

Maison de repos et de soins pour personnes
 valides, semi-valides, invalides, retraitées,
 convalescentes

Maison L'Edelweiss
 17 Route de Viroin - 5680 Gimnée
 082 67 83 71



expert  **Lottin**

AUDIO • VIDEO • ELECTRO • TELECOM

Notre service fait la différence

DEPUIS PLUS DE 50 ANS



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

ALORS N'HÉSITEZ PAS !

125 rue de Mettet • 5620 Florennes • Tél.: 071 68 85 48 • 0495 53 85 48 • claudy.lottin@expert-lottin.be

Crépin Catherine

Infirmière à domicile
 5620 Flavion

0496 80 93 46



VOTRE PUB ICI

0499 88 18 20

SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE



État Civil

DECES

CRUCIFIX Claude à Couvin, le 08/01/2020 (Doische).
LABEAU Raymonde à Dinant, le 24/01/2020 (Doische).
MASSART Alain à Matagne-la-Petite, 28/01/2020 (Matagne-la-Petite).
CRUCIFIX Suzanne à Doische, le 23/01/2020 (Doische).
BERTRAND Paul à Gimnée, le 27/01/2020 (Gimnée).
DIRKS Monique à Gimnée, le 01/02/2020 (Hastière).

MARIAGE

Néant

NAISSANCE

BOUVY CACHOIR Valentina à Namur, le 29/01/2020 (Romerée).

Fermeture des bureaux et permanences

Les permanences « Population/État civil » auront lieu les **07 et 21 mars 2020**.

Opération Arc-en-Ciel



L'Opération Arc-en Ciel a pour objet de récolter chaque année le plus possible de vivres non périssables en un week-end. Ceux-ci sont redistri-

tribués auprès d'institutions accueillant des jeunes placés par le Juge de la Jeunesse, d'associations en milieu ouvert ou en charge de l'accueil extrascolaire, toutes reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Secteur de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse.

Du vendredi 13 mars au dimanche 15 mars 2020, se déroulera la 66^{ème} opération.

Pour réussir cette Opération, nous avons besoin de vous !

La récolte en porte-à-porte sur la voie publique de notre commune se déroulera du 13 au 15 mars 2020 entre 09h et 18h.

Les bénévoles seront identifiables par le port d'un autocollant « Opération Arc-en Ciel, je participe ».



BillBIKE

VOTRE CHAMPION DU 2 ROUES

info@billbike.be • www.billbike.be • Tél. : 081/41 37 30



**-20% SUR LA GAMME 2019
DES VELOS DE STOCK**

Rue de l'Eglise, 41 • 5170 LESVE
SCOTT - GRANVILLE - HAIBIKE - GIANT



Johany DARVILLE

Dépannage - Matériel - Installation
Assistance Internet & Réseau

Déplacement offert sur
présentation de ce bon

* Valable une seule fois par domicile



Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville
082 68 86 74 - 0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be



DENISON MENUISERIE CHÂSSIS

PORTES - CHÂSSIS - PVC - ALU - BOIS
VOLETS - MOUSTIQUAIRES - PORTES DE GARAGE - PERGOLAS



0468 36 00 19 • DMC.CHASSIS@GMAIL.COM

PLACE VERTE • 5620 FLORENNES
SUR RENDEZ-VOUS



Le Coup de Main

DÉPANNAGE SOCIAL

- Nettoyage • Courses ménagères • Travaux de peinture, tapisserie
- Jardinage • Autres petits travaux d'entretien

Tél. 071 66 78 24 - Fax : 071 68 51 01

Jean-Charles, Vanessa et Thomas sont à votre écoute

TITRES SERVICES Agrément n°01133

- Entretien de toute habitation à titre privé
 - Coût horaire : 9€/heure • 10 % de déduction fiscale
- Tél. 071 68 50 66 - E-mail : coupdemainasbl@gmail.com

Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE



FUNERAILLES

Willems-Leroy sprl

« Organisation complète de funérailles, inhumation,
crémation, prévoyances décès, caveau, monuments »

Tél. 082 22 27 87 • www.willems-leroy.be

FUNÉRIUM
À HERMETON-SUR-MEUSE



Un recyparc MOBILE au cœur des villes et des villages



A partir du 1er février, BEP Environnement propose un service de proximité à la population namuroise. Un recyparc mobile se déplacera au cœur des villes et villages pour les citoyens en perte de mobilité ou à mobilité réduite afin de répondre à leur difficulté de déplacement vers les recyparcs.

Une solution pour collecter certains types de déchets

Voici les déchets qui pourront être déposés dans ce recyparc mobile :

- Les huiles et graisses de friture
- Les huiles de vidange (moteur) usagées
- Les piles
- Les DSM - Déchets spéciaux des ménages (pots de peinture, solvants, extincteurs, produits phytos, radiographies, filtres à huile)
- Les ampoules économiques
- Les tubes néon

- Les bris de verres plats
- Les seringues usagées
- Les détecteurs de fumées
- La frigolite, les bouchons de liège, les écrans et petits DEEE et (déchets d'équipements électriques et électroniques)

En revanche, les déchets encombrants, les déchets verts, le bois et les inertes ne pourront être collectés que dans les recyparcs classiques qui sont équipés de conteneurs suffisamment grands pour accueillir ces déchets. En effet, les dimensions réduites de la remorque ne permettront pas d'accepter un volume de déchets trop important. Les dépôts de médicaments entamés ou périmés, les déchets pouvant contenir de l'amiante-ciment ainsi que des déchets de nature explosive ou radioactive sont strictement interdits.

Pour connaître les lieux et heures de passage du recyparc mobile dans votre commune : <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles> ou au 081/718.211

Prochain passage : **Mercredi 11 mars 2020 à côté de l'Eglise de Romérée de 10h à 14h.**

STOP PUB : de nouveaux autocollants sont disponibles...



La Wallonie dispose désormais de nouveaux autocollants **STOP PUB**, issus de négociations avec le secteur de la publicité et de la presse gratuite.

Les accords conclus font l'objet de l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 février 2019, favorisant la prévention de certains déchets et la propreté publique.

Qui est concerné par ces autocollants régionaux ?

Toute personne physique ou morale susceptible de recevoir de la publicité ou presse gratuite non adressée.

À quoi servent ces autocollants ?

Les autocollants régionaux STOP PUB ne concernent que la publicité non-adressée et la presse gratuite non-adressée. Ils ne concernent donc pas les imprimés qui mentionnent les nom, prénom et adresse.

Comment le citoyen peut-il se les procurer ?

C'est précisément dans cette démarche que la Wallonie sollicite le concours de chaque commune/ville wallonne. La démarche à entreprendre par le citoyen, l'entreprise, l'organisme demandeur est la suivante :

1. Les personnes pouvant se déplacer trouveront les nouveaux autocollants STOP PUB à disposition (au plus tard le 20 novembre 2019) : dans les 11 Espaces Wallonie, dans les 16 guichets énergie, au sein des communes et villes de Wallonie, ainsi que dans les bureaux de poste ;
2. Les personnes ayant des difficultés à se rendre dans l'un des endroits de distribution proposés, et les personnes à mobilité réduite, peuvent commander les nouveaux autocollants STOP PUB en envoyant une demande à liwales-pifywallonie.be.

Les nouveaux autocollants régionaux remplacent-ils les anciens ?

Non. Les anciens autocollants sont une des manières d'exprimer une volonté de ne pas recevoir

de publicité ou de presse gratuite non adressée. Ils sont donc encore valables et le distributeur est tenu de les respecter. Tout renseignement général peut être obtenu via

le téléphone vert de la Wallonie 1718 ou sur moinsdedechets.wallonie.be (site de référence pour la sensibilisation à la réduction des déchets en Wallonie).

6e édition du Grand Nettoyage de Printemps : Bloquez les dates !



Le Grand Nettoyage de Printemps revient les **26, 27, 28 et 29 mars prochains** ! C'est désormais un rendez-vous incontournable pour tous les Wallons à l'approche des beaux jours ! Au vu du succès rencontré et pour mobiliser

toujours plus de Wallons, la **journée du jeudi** a été ajoutée notamment pour impliquer plus de monde, en particulier les entreprises !

Rassembler un maximum de citoyens durant un week-end pour **donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, un parc ou un chemin de promenade** en ramassant les déchets abandonnés : **voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps** ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est bien réelle et ne fait que croître depuis 2015. L'année dernière, près de **163.000** Wallons se sont mobilisés !

Notre commune s'associe à nouveau au Grand Nettoyage de Printemps afin d'en faire, cette année encore, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans une optique de développement durable, il est demandé à tous **les participants des éditions précédentes** de réutiliser le matériel dont ils dis-

posent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne commander sur le site lors de l'inscription que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les **nouveaux venus**, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé il y a 5 ans.

Vous aussi, vous souhaitez enfiler vos gants pour rendre votre cadre de vie plus propre et dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ?

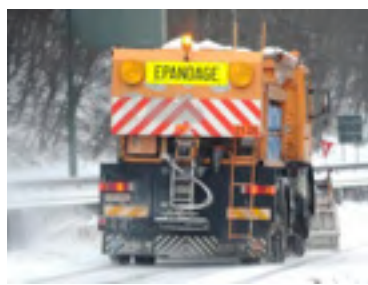
Créez une équipe et rendez-vous **dès le 3 février 2020** sur walloniepluspropre.be pour compléter votre formulaire d'inscription. Cette inscription en ligne vous permettra d'indiquer vos coordonnées de livraison pour recevoir le matériel mais aussi d'informer votre commune des zones que vous allez cibler.

Pour **ceux qui ont déjà participé en 2019 et les Ambassadeurs de la Propreté** actifs toute l'année, une procédure d'inscription simplifiée sera mise en place **dès le 22 janvier**.

La **clôture** des inscriptions est **fixée au 15 mars**.

Pour plus d'informations :
www.walloniepluspropre.be - gnp@bewapp.be - facebook.com/bewapp.asbl

Organisation des services hivernaux



La période hivernale s'étend du 15 novembre au 15 mars. Afin de faciliter le passage des camions d'épandage de la Commune en cas de chute de neige, nous deman-

dons aux citoyens de laisser les voiries libres d'accès. En effet, si les véhicules sont garés de telle façon à gêner le passage des services compétents, le dégagement de la rue ne pourra s'effectuer. Des circuits d'intervention ont été déterminés en donnant la priorité aux zones desservies par les transports publics ainsi que les axes de liaison entre les villages.



Vous souhaitez vous initier aux gestes d'urgence et aux réflexes qui sauvent ?

Suivez nos formations à Florennes !

Séances « Brevet Européen de Premiers Secours » (BEPS)

- + BEPS 21 et 22 avril
- + BEPS 04 et 05 août
- + BEPS 08 et 09 septembre

Rue Cent Louis, 3 à 5620 Florennes



Maison Croix-Rouge Charlemagne

Boulevard de l'Enseignement 1, 5600 Philippeville

☎ 0490 56 88 21

✉ formation.5600.charlemagne@gmail.com



Vous souhaitez vous initier aux gestes d'urgence et aux réflexes qui sauvent ?

Suivez nos formations à Philippeville !

Séances « Brevet Européen de Premiers Secours » (BEPS)

- + BEPS 08 et 09 février
- + BEPS 18 et 19 mars
- + BEPS 23 et 24 mai
- + BEPS 17 et 18 novembre

Boulevard de l'enseignement 1 à 5600 Philippeville



Maison Croix-Rouge Charlemagne

Boulevard de l'Enseignement 1, 5600 Philippeville

☎ 0490 56 88 21

✉ formation.5600.charlemagne@gmail.com



Règlement Général de Police administrative



Les Autorités communales souhaitent vous rappeler quelques règles en application sur notre Commune.

Divagation des chiens !

Tout chien doit être tenu en laisse lors de vos balades dans la zone urbanisée (lieu où il y a des habitations) ainsi que dans les bois, les parcs et dans les cimetières.

L'accès aux plaines de jeux est interdit aux chiens. Pour les chiens réputés dangereux (liste consultable sur <http://rgpa.doische.be>), le port de muselière est obligatoire.

Il est interdit de laisser errer son chien sans surveillance en quelque lieu que ce soit. Il doit rester continuellement à portée de voix et obéir aux ordres de son maître, comme revenir sur simple

appel de celui-ci.

Dans certains cas, une déclaration ou une autorisation de détention de chiens est nécessaire :

- Déclaration à rentrer à la commune :
 - Si vous possédez plus de 3 chiens (en zone d'habitat) ou plus de 5 (dans les autres)
 - Si vous possédez un chien dangereux
 - Autorisation à demander à la commune :
 - Si vous possédez plus de 5 chiens (en zone d'habitat) ou plus de 9 chiens (dans les autres)

Amende : de 40 € à 350 €

Obligation des détenteurs d'animaux !

Il fait beau, vous avez envie de sortir votre chien, rien de plus normal. Néanmoins, prenez vos précautions en emmenant avec vous un sac à déchets (obligatoire en zone urbanisée). Il est de votre obligation de ramasser les déjections de votre animal.

Votre "sac à déchets" pourra vous être demandé par l'agent de police. Celui-ci doit être jeté dans

une poubelle publique ou dans votre poubelle ménagère.

Sachez qu'il est interdit de laisser vos animaux souiller de leurs déjections ou de leurs urines, les façades, trottoirs, soubassements ou seuils d'immeubles longeant la voie publique, les pelouses et chemins aménagés à l'intérieur des parcs et places publiques, les mobiliers urbains ainsi que les véhicules.

Article RGPA IC-1.2.13-4

Amende : de 40 € à 350 €

Bulles à verres et à vêtements !

Il est interdit de mettre des déchets non conformes (caisses en cartons, sacs vides...) au pied des bulles à verres et à vêtements !

Les bulles sont remplies ? Reprenez vos bouteilles ou vêtements, et allez les porter dans d'autres bulles. Celles sont vidées tous les 15 jours par le BEP.

Pour le respect du voisinage, n'effectuez pas de dépôts entre 22 heures et 07 heures.

Article RGPA VC-4.1.5.1

Amende : de 50 € à 1.000 €

Affichages illicites !

Vous êtes membre d'un comité de fêtes, d'une association... ?

Votre comité organise un événement et souhaite faire de la publicité sur le territoire de la commune

de Doische.

Voici quelques règles à respecter en matière d'affichage afin d'éviter d'avoir une amende administrative.

Tout affichage, sur le territoire de notre Commune, doit faire l'objet d'une autorisation du Bourgmestre. Une demande écrite doit être adressée 60 jours avant l'événement, à l'Administration communale.

Les affichages doivent respecter plusieurs conditions

- Les affiches pourront être placées de 15 à 30 jours avant l'événement et devront être enlevées dans les 3 jours suivant celui-ci.
- Les panneaux d'affichage non permanents ne pourront dépasser 4m².
- Les panneaux ne pourront être placés à moins de 1,50 m du bord de la chaussée, dans les courbes dangereuses, à moins de 100m de tout carrefour, à l'exception des chemins de terre, à moins de 50m de tout signal routier et en aucun cas fixés sur les panneaux de signalisation ni sur les arbres.
- La pose de banderoles et de panneaux au-dessus des routes, et sur les ponts est interdite.
- Les affichages placés illégalement seront enlevés par les services communaux ou la police

Article RGPA VC-4.1.6-1 à VC-4.1.6-12

Amende applicable : de 50 € à 100.000 €

Plus d'infos sur <http://rgpa.doische.be>



Une antenne-relais du « Service Public de Wallonie Fiscalité » ouvrira à **partir du mois de novembre 2019** à l'Administration communale de Doische, Maison communale de Doische, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische

Les matières traitées par le SPW Fiscalité sont principalement la fiscalité des véhicules (taxe de mise en circulation, taxe de circulation et sa composante éco-malus) et la redevance télévision.

Si vous souhaitez vous adresser à celui-ci pour, par exemple, déclarer une remorque, introduire une réclamation ou tout simplement obtenir un renseignement, n'hésitez pas à vous adresser à la personne-relais qui vous aidera à remplir les documents nécessaires et qui les transmettra ensuite au(x) service(s) concerné(s).

Plus d'infos ?

- Madame Elisabeth Hambye
- Tél.: 082/21.47.20
- Jours de présence : **Mardi et jeudi, de 09h à 16h**



Remerciements

Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour les mots de soutien, ainsi que pour tout le réconfort que vous nous avez apporté lors du

décès de Madame Lathuraz Irène.
Du fond du cœur un grand merci pour votre présence et toutes vos marques de sympathie.
André son époux et toute la famille

Mercredi, C'est OXY : Modules d'ateliers ludiques et créatifs

Vous travaillez le mercredi après-midi !
Vous ne savez pas faire garder vos enfants !

La solution ?

Pratiquer une activité extrascolaire contribue grandement à l'épanouissement d'un enfant. En choisissant avec lui une activité à la fois ludique, sérieuse et source de plaisir, vous favoriserez son développement comme son accomplissement personnel. Lorsqu'ils n'ont pas cours, notamment en primaire et maternelle, le mercredi après-midi est un temps précieux pour les enfants. C'est l'occasion pour eux de découvrir et pratiquer régulièrement une activité en dehors de l'école. Sport, jeux, ateliers manuels et culinaires : tout est mis en œuvre pour varier les plaisirs des enfants ! Les activités se diversifieront au cours de l'année afin de proposer des nouveautés adaptées aux conditions climatiques et aux envies du groupe.

Intéressé ?

Quand : **Depuis le 11 septembre 2019, de 13h à 17h (Garderie possible, de 17h à 18h pour 1,50 €)**
Où : **Ecole communale de Matagne-la-Petite**
Coût : **4,00 € la séance (réduction possible)**
Inscription : **OBLIGATOIRE**

Programme des activités

Mars

« Jeux vidéo » : Laissons notre manette à la maison et bougeons avec Pac-Man et Mario dans l'univers de nos héros favoris.

Avril

« Sportez-vous bien » : Enfilons nos baskets et mettons-nous en forme avec de l'unihoc, du rugby, du croquet, du foot ou de l'aérobic.

Mai

« Street art » : Jonglerie, danse, parcours sportif,

graff', impro,...

Juin

« Sport remix » : Un peu de foot, une bonne dose de tennis, un soupçon de rugby, une pincée de volley. Mélangeons le tout, nous obtiendrons des sports complètement fous !

N'hésitez pas à prendre contact avec **Oxyjeunes asbl par mail à v.bayet@oxyjeunes.be ou www.oxyjeunes.be**

Organisation de jeunesse reconnue et agréée par :

OXY Jeunes Votre organisation de jeunesse !

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

ONE

Mercredi, c'est OXY
Modules d'ateliers ludiques et créatifs

A partir du 11 septembre 2019
de 13h à 17h
Garderie
de 17h à 18h
1,5€

4€
la séance
Réduction possible

De 3 à 12 ans

Sport, jeux, ateliers manuels et culinaires : tout est mis en œuvre pour varier les plaisirs des enfants ! Les activités se diversifieront au cours de l'année afin de proposer des nouveautés adaptées aux conditions climatiques et aux envies du groupe.

Ecole communale de Matagne-la-Petite
rue de Vierves, 1

Remboursement mutuelle
et attestation fiscale

Inscription obligatoire via www.oxyjeunes.be, v.bayet@oxyjeunes.be ou au 060/34.9172.

EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNE DE DOISCHE :

COMMUNE DE DOISCHE

ORGANISÉ PAR :

OXYjeunes
Association Sans But Lucratif
071 38 84 00
www.oxyjeunes.be
info@oxyjeunes.be

MATAGNE TROPICAL

1^{ER} WEEK-END PRINTEMPS

LE 14 ET 15 MARS 2020 DE 9 H - 19 H

Toutes nos variétés en plantes vivaces ,
pour vos parterres , vos jardinières
ainsi que des prix imbattables
sur des buis de différentes grandeurs .

PÉPINIÈRE

Rue de l'Hayette 1 - 5680 Matagne-la-Petite
0476 33 61 48 - 0493 47 26 02 - 0476 69 10 22
matagnetropical@live.be

POUR VOS PARCS ET JARDINS

PENSEZ À MATAGNE TROPICAL

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL DE QUALITÉ - AMÉNAGEMENT
TERRASSE - ENTRETIEN - TRANSFORMATION PRÉPARÉ
AVEC VOUS ET VOS DÉSIRS .



ATTENTION
NOUVEL HORAIRE

LUNDI - SAMEDI : 9H-19H
DIMANCHE 9H-12H



Samedi 14 mars 2020

Salle du Lycée d'Etat à Doische

dès 19h30

Souper du Bourgmestre et des Echevins

organisé par l'ASBL Variation

Apéritif

~~~~~

Ravioles à la Truffe noire & Crémeux de Parmesan

ou

Feuilleté aux Trois Poissons & Fruits de Mer à l'Armoricaine

~~~~~

Crème de Courges & Croûtons

~~~~~

Blanc de Volaille Fermier au Vin Jaune & Morilles

ou

Filet Pur de Porc caramélisé, Fleur de Thym, Miel et réduction de Jus Corsé

~~~~~

Profiteroles & sa boule de Glace Vanille, Chocolat chaud

ou

Assiette de fromages

~~~~~

**Menu enfant** (- de 12 ans)

Fondu au Fromage

Poulet, Croquettes, Compote

Glace

**Prix** : Adulte : 25 € - Enfant : 10 €

Réservations obligatoires pour le 09 mars 2020 auprès de :

- Pascal Jacquiez : 0486/38.39.92
- Caroline Deroubaix : 0485/83.49.94
- Michel Pauly : 0495/16.30.47
- Bénédicte Hamoir : 0479/36.50.90
- Catherine Dive : 082/67 85 49
- Denis Minet : 0473 23 44 77



# MOBILESEM.BE

## 0800 / 15 230

Numéro gratuit

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

VOTRE PARTENAIRE MOBILITÉ DANS LE SUD ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

## CENTRALE DE MOBILITÉ

### Organisation de vos déplacements

RDV médicaux, courses, démarches administratives, etc.

- Infos bus/trains
- Activation des taxis sociaux, transporteurs locaux
- Trajets avec chauffeurs volontaires
- Taxis Privés



*Devenez chauffeur volontaire*

### MOBILESEM Asbl - Siège social

181 rue du Moulin 5600 PHILIPPEVILLE

0800 / 15 230

info@mobilesem.be

### ATELIER VÉLO

Récupération, réparation  
Location, vente  
Sécurité routière

Chaussée de Couvin 15b  
6460 CHIMAY  
0476 / 05 87 33  
velo@mobilesem.eu

### PERMIS B

Cours de Théorie Permis B  
Remédiation pour les aînés  
Formation moniteur auto-école  
Accidentologie

Avec le soutien des communes  
ESEM adhérentes à la  
charte pour la mobilité



**NOUVEAU A DOISCHE**

# **Marché hebdomadaire**

**Lancement le 02 avril**

**Tous les jeudis  
16h à 20h30**

**Parking communal**



## Conseil du 19 décembre : principales décisions

Le Conseil se trouve réuni en ses lieux ordinaires pour délibérer dès 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Pascal Jacquier, Bourgmestre-Président.

**Le Président ouvre la séance. Il est 19 h 30.**

Sauf indications contraires, tous les points sont adoptés à l'unanimité.

**Le Conseil,**

- **Arrête**, comme suit, le budget communal de l'exercice 2020 :

|                                            | <b>Service ordinaire</b> | <b>Service extraordinaire</b> |
|--------------------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| Recettes exercice proprement dit           | 4.579.013,95             | 1.909.718,00                  |
| Dépenses exercice proprement dit           | 4.417.081,85             | 3.055.218,00                  |
| <b>Boni / Mali exercice proprement dit</b> | <b>161.932,10</b>        | <b>- 1.145.500,00</b>         |
| Recettes exercices antérieurs              | 222.379,15               | 0,00                          |
| Dépenses exercices antérieurs              | 57.737,83                | 2.408,75                      |
| Prélèvements en recettes                   | 0,00                     | 1.222.908,75                  |
| Prélèvements en dépenses                   | 224.979,41               | 75.000,00                     |
| Recettes globales                          | 4.801.393,10             | 3.132.626,75                  |
| Dépenses globales                          | 4.699.799,09             | 3.132.626,75                  |
| <b>Boni / Mali global</b>                  | <b>101.594,01</b>        | <b>0,00</b>                   |

### Service ordinaire

|                                             | <b>Après la dernière M.B.</b> | <b>Adaptations en +</b> | <b>Adaptations en -</b> | <b>Total après adaptations</b> |
|---------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| Prévisions des recettes globales            | 5.679.451,85                  | 53.117,42               | 0                       | 5.732.569,27                   |
| Prévisions des dépenses globales            | 5.545.037,29                  | 0                       | 34.847,17               | 5.510.190,12                   |
| Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1 | 134.414,56                    | 53.117,42               | 34.847,17               | 222.379,15                     |

### Service Extraordinaire

|                                             | <b>Après la dernière M.B.</b> | <b>Adaptations en +</b> | <b>Adaptations en -</b> | <b>Total après adaptations</b> |
|---------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| Prévisions des recettes globales            | 5.346.099,96                  |                         | 861.829,34              | 4.484.270,62                   |
| Prévisions des dépenses globales            | 5.346.099,96                  |                         | 861.829,34              | 4.484.270,62                   |
| Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1 | 0                             | 0                       | 0                       | 0                              |

|                                               | <b>Dotations approuvées par l'autorité de tutelle</b> | <b>Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle</b> |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| CPAS                                          | 200.950,00                                            | 21/11/2019                                                    |
| Fabriques d'église Doische                    | 6.965,86                                              | 17/10/2019                                                    |
| F.E. Gimnée                                   | 9.999,83                                              | 17/10/2019                                                    |
| F.E. Gochenée                                 | 9.954,14                                              | 17/10/2019                                                    |
| F.E. Matagne-la-Grande                        | 3.264,47                                              | 17/10/2019                                                    |
| F.E. Matagne-la-Petite                        | 3.021,89                                              | 17/10/2019                                                    |
| F.E. Niverlée                                 | 5.820,84                                              | 17/10/2019                                                    |
| F.E. Romerée                                  | 5.297,98                                              | 17/10/2019                                                    |
| F.E. Vaucelles                                | 1.877,68                                              | 17/10/2019                                                    |
| F.E. Vodelée                                  | 14.214,50                                             | 17/10/2019                                                    |
| F.E. Souleme                                  | 3.439,00                                              | 17/10/2019                                                    |
| Zone de police                                | 231.547,00                                            | Budget non voté                                               |
| Zone de secours                               | 134.024,00                                            | Budget non voté                                               |
| Autres (préciser) Eglise protestante de Namur | 950,00                                                | Information non reçue                                         |

- **Délègue** au Collège communal l'octroi des subventions qui figurent nominativement au budget, dans les limites des crédits qui y sont inscrits à cet effet et approuvés par l'autorité de tutelle, l'octroi des subventions en nature, l'octroi des subventions motivées par l'urgence ou en raison de circonstances impérieuses et imprévues.
- **Approuve** La modification budgétaire ordinaire n°2 et extraordinaire n°1 du C.P.A.S. pour l'exercice 2019 voté en séance du Conseil de l'Action Sociale en date du 09 octobre 2019 comme suit :

|                                                         | <b>RECETTES</b> | <b>DEPENSES</b> | <b>SOLDE</b> |
|---------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|--------------|
| D'après le budget initial ou la précédente modification | 988.061,80 €    | 988.061,80 €    | 0 €          |
| Augmentation de crédit (+)                              | 15.000,00 €     | 20.200,00 €     | - 5.200,00 € |
| Diminution de crédit (-)                                | - 53.139,36 €   | - 58.339,36 €   | 5.200,00 €   |
| Nouveau résultat                                        | 949.922,44 €    | 949.922,44 €    | 0 €          |

|                                                         | <b>RECETTES</b> | <b>DEPENSES</b> | <b>SOLDE</b> |
|---------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|--------------|
| D'après le budget initial ou la précédente modification | 51.000,00 €     | 51.000,00 €     | 0 €          |
| Augmentation de crédit (+)                              | 4.000,00 €      | 4.000,00 €      | 0 €          |
| Diminution de crédit (-)                                | - 4.000,00 €    | - 4.000,00 €    | 0 €          |
| Nouveau résultat                                        | 51.000,00 €     | 51.000,00 €     | 0 €          |

- **Accepte** la démission des fonctions de conseillère communale de Madame Sophie Verhelst, laquelle prend effet ce jour.
- **Décide** que, conformément à l'article 12 du décret précité, est **élu de plein droit Conseiller de l'Action Sociale, Monsieur Georges De Coster** ;
- **Approuve** le résultat de la vente publique des terrains communaux cadastrés section C



493/B partie et 494/2, section B 125/H partie et section A 378/B et ce, conformément au contenu du procès-verbal d'adjudication définitive établi le mercredi 27 novembre 2019 par Maître Augustin de Lovinfosse, notaire. Le bénéfice provenant de la vente servira à financer le service extraordinaire du budget.

- **Marque** un accord définitif sur l'acquisition du bien représentant une parcelle de terrain (pâturage) cadastrée selon extrait cadastral section B, numéro 106 A, au plan de secteur Philippeville-Couvin en zone agricole, louée actuellement sous le régime du bail à ferme, d'une contenance totale de deux hectares quarante-trois ares et nonante centiares (2ha 43a 90ca), située à 5680 Doische, à front de rue Martin Sandron ; et ce, au prix principal de 26.830,00 € (vingt-six mille euros huit cent trente euros).
- **Marque** un accord définitif sur l'acquisition du bien représentant une parcelle de terrain (pâturage) cadastrée selon extrait cadastral section B, numéro 106 G, repris en zone agricole (+/- 50 ares) et en zone d'habitat à caractère rural (+/- 15 ares) au plan de secteur Philippeville-Couvin, louée actuellement sous le régime du bail à ferme, d'une contenance totale de soixante-cinq ares huit centiares (65a 08ca), située à 5680 Doische, à front de rue Martin Sandron et ce, au prix principal de 28.000,00 € (vingt-huit mille euros).
- **De modifier** l'intitulé des deux projets suivants :  
Le projet 2020-02 originellement appelé "Gimnée, Bois des Moines" en "Gimnée, les rues Bois es Moines et des Tilleuls".  
Le projet 2020-04 originellement appelé "Matagne-la-Petite, rue de l'Auberge" en "Matagne-la-Petite, rue de Verve".
- **D'introduire** un Plan d'investissement communal rectificatif et ce, en ajoutant les projets suivants :

| N° | Intitulé de l'investissement                           | Estimation des travaux (en ce compris les frais d'étude) | Estimation des montants à prendre en compte dans le plan d'investissement | Estimation des montants à prélever sur fonds propres communaux | Estimation de l'intervention régionale (DGO1) |
|----|--------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
|    | Vaucelles, rue de Hierges                              | 93.394,46 €                                              | 93.394,46 €                                                               | 37.357,78 €                                                    | 56.036,67 €                                   |
|    | Matagne-la-Petite, rue de Givet et rue Philippe Buchez | 132.640,20 €                                             | 132.640,20 €                                                              | 53.056,08 €                                                    | 79.584,12 €                                   |
|    | Matagne-la-Grande, rue des Juifs                       | 78.707,48 €                                              | 78.707,48 €                                                               | 31.482,99 €                                                    | 47.224,49 €                                   |
|    | <b>TOTAUX</b>                                          | <b>304.742,14 €</b>                                      | <b>304.742,14 €</b>                                                       | <b>121.896,85 €</b>                                            | <b>182.845,28 €</b>                           |

- **Approuve** les devis forestiers suivants :  
Devis n° SN/721/5/2020 au montant de 16.944,85 € TVAC  
Devis n° SN/721/6/2020 au montant de 579,00 € TVAC
- **Délègue** au Collège communal jusqu'au 31 décembre 2025, le pouvoir de concéder des parcelles de terrain au prix fixé par le Conseil communal et aux conditions fixées par le règlement sur les cimetières.
- **De revoir** le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal
- **De lancer** la procédure d'octroi du Trophée du Mérite culturel communal 2019.
- **De constituer** un jury chargé d'examiner les candidatures déposées.  
Le jury en question sera constitué de :  
L'Echevin de la Culture, **Monsieur Raphaël Adam**  
Le Directeur du Foyer Culturel de Doische, **Monsieur Stéphane Coulonvaux**  
Un Conseiller communal, à savoir : **Monsieur Michel Cellière**
- **De lancer** la procédure d'octroi du Trophée du Mérite sportif communal 2019.
- **De constituer** un jury chargé d'examiner les candidatures.  
Le jury en question sera constitué de :  
L'Echevine des Sports, **Madame Caroline Deroubaix**  
Deux Conseillers communaux, à savoir : **Messieurs Michel Pauly & Eric Dubuc**

**La séance est terminée, il est 21 h 30**  
**Le Président lève la séance.**

## Avis d'enquête publique

### Projets de « plan d'exploitation des éoliennes » et de « plan relatif à l'acoustique des éoliennes » - Procédure d'évaluation environnementale des plans et programmes

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon.

Date d'affichage de l'avis d'enquête : **12 février 2020**

Date d'ouverture de l'enquête : **17 février 2020**

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête :

**Administration communale de Doische**

**Maison communale**

**rue Martin Sandron 114**

**5680 - Doische**

**2 avril 2020 à 12 heures 00**

Personne de contact :

**Mme LAURENT Isabelle**

**Tél. : 082/21.47.34**

**Mail : isabelle.laurent@doische.be**

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et les lundis après 16 heures jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : rue Martin Sandron, 114 à 5680 DOISCHE.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune : <https://www.doische.be> ou sur Internet via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/plan-exploitation-eoliennes>

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Mme LAURENT Isabelle (Tél. : 082/21.47.34).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites électroniques a accès au formulaire prévu à cet effet sur le lien <http://environnement.wallonie.be/plan-exploitation-eoliennes/> A défaut, le formulaire PDF imprimable sur format papier, téléchargeable via l'adresse Internet susvisée, peut être envoyé dûment complété (pour le 02/04/2020 au plus tard) à l'administration communale ou encore à l'administration régionale à l'adresse suivante :

### Plan d'exploitation des éoliennes et plan relatif à l'acoustique des éoliennes

Via courriel : [plan-exploitation-eoliennes@spw.wallonie.be](mailto:plan-exploitation-eoliennes@spw.wallonie.be)

ou par courrier :

Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources Naturelles, et Environnement – SPW ARNE

Département de l'Environnement et de l'Eau

Département des politiques européennes et des accords internationaux

Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

## Domaine de Chevetogne : les Pass 2020 disponibles à partir du 23 mars...

Notre Commune, en partenariat avec le Domaine Provincial de Chevetogne, vous **propose d'acheter des pass annuels pour la saison 2020 (qui débutera le 28 mars)**.

Ces pass seront en vente, **à partir du lundi 23 mars 2020**, au guichet de la Commune **au prix de 60 € (100 € sur place au Domaine Provincial)**.

**Jusqu'au 30 juin 2020, à l'achat de votre Pass Loisirs, recevez un ticket d'entrée (valable pour 4**

**personnes pour 1 journée jusqu'à la fin de la saison 2020) pour faire connaître le Domaine à vos amis !**

Le "Pass Loisirs" est un autocollant qui, une fois collé sur le pare-brise avant du véhicule familial, donne libre accès au Domaine pour le véhicule et ses occupants et ce, durant toute la saison. Les visiteurs peuvent ainsi profiter pleinement du Domaine, de ses infrastructures et de ses animations durant toute la saison touristique, sans payer de

supplément. Attention! Le Pass Loisirs est valable à partir de l'achat et jusqu'à la fin de la saison en cours et non de date à date. Il est propre à un véhicule familial (interdit pour les minibus, vans, camping-car, motorhomes...).

**Attention, la Nuit du feu des Abonnés ne sera plus organisée au Domaine Provincial de Chevetogne.**



Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le **site internet du Domaine Provincial de Chevetogne**.

#### Intéressé ?

Service Accueil  
082/21.47.20

[www.domainedechevetogne.be](http://www.domainedechevetogne.be)

## Migration des batraciens 2020 :

### SÉCURISATION DE CERTAINES VOIRIES DE NOTRE COMMUNE !



Comme chaque année, le mois de février signe le début des migrations de batraciens. Avec de l'avance cette année, les premiers flux migratoires ont déjà été observés. Direction les mares, les étangs ou les ruisseaux qui les ont vu naître. En effet, dès que les conditions climatiques sont favorables (températures nocturnes supérieures à 7°C et temps humide), de très nombreux crapauds, grenouilles rousses, tritons et salamandres parcourent plusieurs kilomètres dans l'optique de se reproduire à leur tour...

Malheureusement, nos routes représentent de terribles barrières, et l'issue de ces traversées est souvent fatale.

Les batraciens meurent percutés ou écrasés avant d'avoir eu l'occasion de se reproduire ce qui, associé à d'autres menaces (champignons parasitaires, surpopulation de sangliers, etc...), a de gros impacts sur leurs populations.

C'est pourquoi votre commune a décidé, sous sollicitation citoyenne, de faciliter la migration des batraciens au travers diverses mesures prises par arrêté de Police, à savoir :

- La **limitation de la vitesse à 30km/h** du coucher au lever du soleil **jusqu'au 31 mars**

#### 2020 sur :

- La **rue du Point d'Arrêt**, entre Gimnée et la N99, à hauteur du Ravel 159 ;
- La **rue de l'Égalité**, entre Vaucelles et la frontière belgo-française ;
- La **Rue de la Hayette**, à la sortie de Matagne-la-Petite vers Matagne-La-Grande ;
- La **route du Grand Bu**, menant de Niverlée à Romerée

Cette réduction de la vitesse permet de limiter les risques d'aspiration des batraciens menant à un choc mortel inévitable avec le bas de caisse des véhicules ;

- La pose de panneaux et de barrières invitant à la vigilance **en amont et en aval de la rue du Bois du Fir**, entre Vaucelles et Doische.

L'ensemble de ces mesures peu contraignantes seront signalées par la pose de barrières Nadar équipées de lampes de chantier et des **panneaux officiels du SPW « Migration de batraciens »** en amont et en aval des tronçons visés.

**Merci de les respecter pour le bien de notre biodiversité !**

De plus, sachez que sous l'impulsion de Natagora, vous pouvez également vous investir personnellement dans des opérations de sauvetage qui consistent à aider les batraciens à traverser les voiries. Si vous êtes intéressés, le Parc naturel Viroin-Hermeton, organise des séances d'informa-

tion à destination des citoyens des communes qui le composent et avoisinantes :

- **Le jeudi 20/02/2020 à 19h30 à la Maison de Village de Roly, Rue de la Tuwaire n°4, 5600 Roly ;**
- **Le lundi 24/02/2020 à 19h30 la Maison du Parc naturel à Nismes, Rue d'Avignon n°1, 5670 Nismes ;**

- **Le mercredi 26/02/2020 à 19h30 à la salle de la Plaine des sports, Rue de la Foulurie n°12, 5660 Couvin ;**

Ces réunions sont ouvertes à tous et ne nécessitent aucune connaissance préalable !

Infos et contact : **Tom Baudoux, tom.baudoux@pnvh.be, 060/39.17.90**

## Menu à option pour les appels d'urgence depuis le 11 février 2020

Le 11/02/2020, à l'occasion de la journée européenne du 112, la Belgique a instauré un menu à option pour le numéro d'urgence 112 et 101. En situation d'urgence, vous ne devez plus retenir qu'un seul numéro pour joindre les trois services de secours (pompiers, ambulance et police). Dans tous les cas, vous serez aidé, même si vous ne faites pas de choix ou si vous faites un choix erroné.



### Un seul numéro pour les 3 services de secours

Lorsque vous appelez le 112 ou 101, vous pourrez choisir l'aide dont vous avez besoin : les pompiers, l'ambulance ou la police. Une fois ce choix fait, vous serez directement mis en contact avec la centrale d'urgence adéquate.

Cette nouveauté facilite le choix en situation d'urgence et permettra d'éviter le transfert d'appels. Le menu est similaire à celui de l'App 112 BE dans lequel vous choisissez l'aide requise (ambulance, pompiers ou police) au moyen d'une icône. Que ce soit par le biais de l'App ou du menu à option, vous êtes directement mis en relation avec la centrale d'urgence adéquate.

Pour rappel : en Belgique, le SPF Intérieur recommande d'appeler le 112 pour les pompiers et l'ambulance. Pour la police, vous pouvez également appeler le 101. Derrière ces deux numéros existent deux structures différentes de gestion des appels urgents : l'une pour l'aide médicale et les pompiers, l'autre pour la police. Il s'agit donc de centrales

d'appels différentes qui utilisent des processus de traitement d'appels différents. Si, par exemple, vous vous trompez de numéro en appelant le numéro d'urgence 112 pour demander une aide policière, vous serez transféré au numéro d'urgence 101. Vous pouvez, de ce fait, perdre aujourd'hui un temps précieux.

### Dans tous les cas, vous êtes aidé

Vous êtes aidé dans tous les cas si vous appelez le numéro d'urgence 112 ou le 101. Si vous ne parvenez pas à faire un choix ou si vous faites un choix erroné, vous aurez quand même un opérateur au bout du fil.

Pieter De Crem, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur : « L'introduction du nouveau menu à option vise à mieux aider les personnes dans le besoin. Les situations d'urgence sont des moments très stressants. Nous voulons donc aider le citoyen à alerter le plus rapidement possible le service d'urgence dont il a besoin. Le menu à option a été introduit en tant que projet pilote entre le 1er octobre 2018 et le 17 janvier 2019 dans les provinces de Namur et de Flandre occidentale, et il a été évalué positivement. L'utilisation de cette technologie a un effet positif à la fois sur la diminution du nombre d'appels inutiles et sur le nombre d'appels qui doivent être transférés du 112 au 101 et inversement. »

### Facile à utiliser

Le menu à option interactif est un outil facile à utiliser qui vous aidera rapidement et efficacement. Il fonctionne de la même manière que l'App 112 BE, c'est-à-dire en vous proposant un choix simple entre ambulance, pompiers ou police avant de vous mettre en communication avec un opérateur. Si vous avez un smartphone, vous pouvez également utiliser l'App 112 BE comme alternative au menu à option.

Ce menu à option aide les appelants plus efficacement et plus rapidement dans la mesure où, d'une part, ils parviennent directement à la centrale

d'urgence adéquate et où, d'autre part, davantage de lignes restent libres puisque les opérateurs des centrales ne doivent pas se charger des appels inutiles ou consacrer du temps aux transferts d'appels.

### Comment cela fonctionne-t-il ?

Depuis le 11 février 2020, si vous avez besoin de l'aide urgente d'une ambulance, des pompiers ou de la police, vous devez procéder comme suit :

Appelez le numéro d'urgence 112 ou le 101

Ecoutez le message :

« Centrale d'urgence.

Pour l'ambulance ou les pompiers, appuyez sur 1.

Pour la police, appuyez sur 2. »

Faites votre choix : 1 ou 2

Si vous ne faites pas de choix, le message est répété :

« Pour l'ambulance ou les pompiers, appuyez sur 1.

Pour la police, appuyez sur 2.

Restez en ligne. Vous êtes mis en communication. »

### Restez en ligne : un opérateur va prendre votre appel.

Vous entendez donc d'abord le menu à option. Dès que vous validez votre choix en tapant sur 1 ou sur 2, vous serez mis en communication avec un opérateur de la centrale d'urgence adéquate. Si vous ne faites pas de choix, le message est alors répété une fois et vous serez ensuite transféré automatiquement à la centrale d'urgence territorialement compétente. Si vous faites un choix erroné, vous serez, comme aujourd'hui, transféré par l'opérateur vers la centrale d'urgence adéquate.

Plus d'infos : [www.112.be/fr/menu](http://www.112.be/fr/menu)





**Ca y est, c'est le grand lancement du Repair Café à Doische !**

Les bénévoles du Repair Café sont prêts à vous accueillir et à votre disposition pour la réparation de vos objets en tout genre (Tv, radiateur électrique, lampes, Vtech, ...)

**C'est totalement gratuit et ouvert à tous !**

Venez nous rejoindre autour d'une tasse de café.

### Quand ?

*Le premier jeudi du mois,  
de 16 h 00 à 19 h 00*

### Où ?

*Au Foyer Jean XXIII,  
rue des Ruelles (derrière l'église)  
5680 Doische*

## PROCHAINE EDITION PREVUE

**Le jeudi 05 MARS 2020**



*Nos bénévoles ont besoin de matériels pour le bon fonctionnement du Repair Café : tapis de table antidérapants, rallonge électrique, lecteur DVD, petit compresseur, toile isolante, ... Si vous souhaitez faire un don, n'hésitez pas à nous contacter :*

### **Plus d'infos ?**

*Florence Lopez*

Coordinatrice du Plan de Cohésion sociale,

Tél.: 082/69.90.49

Courriel : [florence.lopez@cpasdoische.be](mailto:florence.lopez@cpasdoische.be)



# LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGES



PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE  
Rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische  
Tél: 082/21.47.38 | Fax: 082/6790.27  
E-mail: [centre.culturel.doische@skynet.be](mailto:centre.culturel.doische@skynet.be)  
[FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM](http://FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM)

MARS 2020



## La Donnerie de Printemps

Donner une seconde vie à vos objets ?

C'est bon pour la planète, la convivialité et le portefeuille !



*La chaise bébé encombre vos placards depuis que votre petit dernier veut s'asseoir « sur une grande chaise comme papa et maman » ? Par ailleurs, il vous manque toujours 3 bols lorsque vous servez la soupe à vos invités ?*

**Une donnerie...** c'est l'occasion d'offrir une nouvelle vie aux objets dont vous n'avez plus l'utilité et peut-être l'occasion de trouver la perle rare qui vous manque ! C'est un lieu où la seule monnaie qui a cours est la chaleur humaine, pour que les objets inutiles ou oubliés par les uns puissent être utiles pour les autres. L'idée est simple, il s'agit de donner le superflu sans rien attendre en retour.

### Comment ça marche ?

Dans un premier temps, vous venez déposer les objets propres et en bon état si vous en avez. Ensuite, vous venez chiner entre les tables et emportez ce qui vous intéresse !

**Vous n'êtes pas obligés de donner pour recevoir et vous pouvez donner sans emporter d'objets.**

Si vous avez des objets à donner trop encombrants, apportez un descriptif et une photo, on se fera un plaisir de les afficher.

**Pour participer**, il suffit de vous procurer la charte de la donnerie et de la signer ! (Disponible au Foyer culturel de Doische, sur le site internet [www.foycultureldoische.wordpress.com](http://www.foycultureldoische.wordpress.com), auprès d'un membre du comité Terre Eco-citoyenne ou sur place).

### Quand ? Le dimanche 29 mars 2020.

Vous déposez les objets entre 9h et 10h. Vous pouvez venir chiner de 10h à 16h.

### Où ? A la salle communale de Romerée (à côté de l'église).

Deux belles initiatives se sont récemment lancées sur la commune : un Repair café et une grainothèque. C'est aussi l'occasion de leur donner un coup de pouce :

- Si vous avez des graines à donner (pas de semences hybrides F1, cultivées sans pesticides ni engrais chimiques, ...), un membre du Foyer culturel sera présent pour accueillir vos graines et vous expliquer le principe de la grainothèque de la bibliothèque « Livre-Choix ».
- Si vous avez des outils ou petit matériel (tournevis, visseuses, clés Allen, ...), même défectueux, le Repair café cherche à s'outiller.

*La gratuité, c'est un changement global de notre manière de vivre, une révolution où toutes les dimensions humaines interagissent entre elles : économique, sociale, écologique et individuelle.*

**Petit bar convivial sur place et en face de la salle, à la brasserie des Eaux Vives, ouverte dès 11h30.**

Une collaboration de Terre Eco-citoyenne du Pays des Merveilles et du Foyer culturel de Doische asbl, en partenariat avec la grainothèque de la bibliothèque « Livre-choix » et le Repair café de Doische.

**Pour toutes informations : [centre.culturel.doische@skynet.be](mailto:centre.culturel.doische@skynet.be) ou 082/21.47.38**



**Mercredi 4 mars 2020, de 10h à 11h**

**Un moment convivial dans un espace douillet pour les petits de 0 à 2,5 ans.  
Les grands frères et les grandes sœurs sont les bienvenus.**



À la consultation de l'ONE de Gimnée (Quartier des Rippels)  
Bienvenue à tous, même sans rendez-vous chez le médecin.

Participation gratuite. Infos : 082/214.738



**DOISCHE**  
**DU 14 AU 17 AVRIL**  
*Stage de Cirque*

Pour les 5-12 ans  
De 9h à 16h

45€ pour la semaine  
BE 10 0680 7438 7004

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 02 AVRIL  
CENTRE CULTUREL DE DOISCHE  
082/214 738



Mercredi 11 MARS 2020

| Devant da Maison Communale | de 16h25 à 17h.

**RENSEIGNEMENTS : 082/214.738**

Bibliothèque « Livre-choix » [bibliotheque@ccdoische.be](mailto:bibliotheque@ccdoische.be)

*bibliothèque*



POUR TOUS À PARTIR  
DE 16 ANS

# QUAND LE CONTE SE MÊLE À LA MUSIQUE

DIMANCHE 5 AVRIL  
DE 9H30 À 16H

FORMATION  
PAR KARINE MOERS  
PARTICIPATION : 10€

INFOS ET INSCRIPTIONS  
BIBLIOTHÈQUE DE DOISCHE  
082/214.738



LA FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES  
www.flb.be

Foyer Culturel  
Doische  
ASBL

Hastière  
Centre Culturel

# ET SI ON ALLAIT À LA FOIRE DU LIVRE?

VOYAGE ORGANISÉ EN CAR  
**LE 8 MARS 2020**

DÉPART À 8H45 DEVANT LA COMMUNE DE HASTIÈRE  
RETOUR PRÉVU POUR 19H00  
PAF: 5€ (entrée+ voyage)

INFOS ET INSCRIPTION (obligatoire) AVANT LE 4 MARS  
082/21 47 38



Foyer Culturel  
Doische  
ASBL

# ATELIERS D'ÉCHANGE DE SAVOIR-FAIRE

Vous avez des talents  
cachés et vous avez envie  
de les partager ?

Couture - cuisine -  
pâtisserie - conservation  
des aliments - bricolage -  
dessin - arts plastiques -  
jardinage - produits à  
faire soi-même - ...

Intéressé(e)s ?  
Contactez le Foyer  
culturel de Doische  
(082/21.47.38) ou via  
vpilot@ccdoische.be



Revey venir du Printans

# CONCERT DE MUSIQUE VOCALE

## ENSEMBLE VOCAL PAYS NOIR

SOUS LA DIRECTION DE GUILLAUME HOUCKE  
GUILLAUME HOUCKE : SOLISTE CONTRETÉNOIR  
JÉRÔME GABRIEL : PIANO



28 Mars 2020 à 17h  
Eglise de Romerée

Sur place : 10€  
Prévente : 8€  
Gratuit pour les - de 18 ans  
Art. 27 : 1,25 €

INFOS & RÉSERVATIONS : FOYER CULTUREL DE DOISCHE - 082/21.47.38  
POSSIBILITÉ DE PETITE RESTAURATION APRÈS LE CONCERT  
INFOS & RÉSERVATIONS : BRASSERIE DES EAUX VIVES - 0498/76.16.86

Une organisation de l'Ensemble vocal Pays Noir,  
en collaboration avec le Foyer culturel de Doische  
et avec le soutien de la Brasserie des Eaux Vives



# Bienvenue dans mon jardin



1<sup>er</sup> ATELIER : samedi 21 mars  
BUTTES DE PERMACULTURE ET POTAGER EN CARRÉ

Intéressés de nous recevoir, chez vous, pour réaliser un inventaire des richesses de votre jardin et/ou accueillir un de nos quatre ateliers ?

Les ateliers se dérouleront dans l'entité de Doische de 9h30-12h

Chaque participant inscrit sera recontacté par téléphone pour préciser l'endroit de l'atelier.

5€/atelier ou 15€ pour 4 ateliers

25 avril : Les légumes et aromates vivaces

16 mai : Plantes sauvages cultivables ou à récolter dans son jardin

13 juin : Comment faire ses graines et semis ?

Info et réservations :

Centre Culturel de Doische 082/214 738



L'ÉCOLE DE LA PERMACULTURE ET DESTINY FILMS PRÉSENTE

# L'ÉVEIL DE LA PERMACULTURE

Et si la révolution s'inspirait de la nature ?

## CINÉ-DÉBAT

Avec un intervenant  
d'Ecoscénique asbl

10 Mars 2020 à 19h30

Au Carmel de Matagne-la-Petite  
(Rue du Carmel, 8 - 5680, Matagne-la-Petite)

Gratuit !



UN FILM DE ADRIEN BELLAY

INFOS : FOYER CULTUREL DE DOISCHE - 082/21.47.38

En collaboration avec Terre Eco-citoyenne  
du Pays des Merveilles, Ça manque pas  
d'air asbl et Ecoscénique asbl



# GRAND FEU DE ROMERÉE

## Quand ?

Samedi 28 MARS 2020



## Programme du jour ?

### Matinée :

- 9h00 : rendez-vous avec les enfants devant l'église du village ! Nous irons ensemble chercher œufs et lard

### Après-midi :

- 14h00 : rendez-vous devant l'église pour le départ du cortège, le char sera de la partie !

### Soirée :

- Vers 20h30 : allumage du grand feu
- Bar
- Vin, chocolat chaud et omelette offerts !



!! ramassage des branches pour le grand feu !!

Le ramassage se fera uniquement aux abords de la route le week-end du 21 au 22 mars

Nous vous attendons nombreux afin de passer un bon moment au rythme des tambours... Sortez vos plus beaux déguisements !



Les membres organisateurs du comité déclinent toutes responsabilités en cas d'accident !

# DOISCHE

## Vendredi 20 Mars



Gratuit  
À partir de 19h30

Ado-Adulte

## Escape Game et jeux de plateau

Inscriptions obligatoires pour l'Escape Game

Centre Culturel  
082/214 738





# Matagne-la-Grande

## salle des Fêtes

### samedi 14 mars

## SOIREE A L'ITALIENNE

### 19h00 CONCERT

1<sup>ère</sup> partie : Fanfare Royale Saint Laurent

Direction : Franz Masson

2<sup>ème</sup> partie : Fanfare Saint Gorgon de Bruly de couvin

Direction : Stéphanie Gilly

PAF : 7 € enfants—12 ans gratuit

Avec la collaboration du Foyer culturel de Doische

### REPAS

Trio de pâtes + dessert

Adultes : 16 € ( entrée concert comprise)

Enfants - 12 ans : 8 €

Réservation obligatoire avant le 8 mars 2020

Catherine GILLES : 0495/93 38 88

### Programme du Centenaire de la Fanfare Royale Saint-Laurent

🎵 9 mai : concert du Centenaire

🎵 15-16 août : Fête Saint-Laurent

🎵 3 octobre : concert d'automne

🎵 19-20 décembre : spectacle de Noël

**Le Foyer Culturel de Doische** est à la recherche  
d' **ANIMATEURS**, pour encadrer des groupes d'enfants  
de 3 à 14 ans lors de la plaine de vacances qui se déroulera  
**du 13 au 31 juillet**

**Candidatures à  
adresser au :**

**Centre Culturel  
082/21 47 38**

**Rue Martin Sandron 124  
5680 DOISCHE**

[Centre.culturel.doische@skynet.be](mailto:Centre.culturel.doische@skynet.be)

- Etre âgé d'au moins 18 ans (ou 17 ans si études option socio-éducative ou formation d'animateur en cours).
- Le brevet d'animateur et/ou une expérience en animation d'enfants est un atout supplémentaire.
- Etre capable de travailler en équipe, savoir prendre des initiatives et être créatif.



**Les candidatures doivent nous parvenir avant le 19 mars**

**tu**  
recherches  
**un**

**J**

**O**

**B!**

**GIMNEE - CARNAVAL 2020****Samedi 7 mars**

Ramassage du bois pour le bûcher.

**Samedi 14 mars****Horaire**

13h30 : Rassemblement devant la salle.

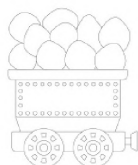
14h00 : Départ du cortège en fanfare.

*Itinéraire suivi et arrêts probables : Eglise, Rue Al'Vaux, Route du Viroin, Maison de Repos (soupe), Rue du Grand Bon Dieu, Rue du Blocus, Rue de la Fontaine (soupe), Aremborg, Quartier des Rippels.*

20h00 : Allumage du grand feu et brûlage du bonhomme hiver.

21h00 : Dégustation de l'omelette.

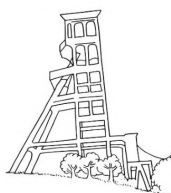
21h30 : Soirée carnavalesque.

**Thème**

Cette année, le thème choisi pour cette journée sera les **Mineurs**. On attend de vous l'originalité habituelle... Bons préparatifs à vous

tous !

Le char sera préparé en circonstance par le Comité.



Nous espérons vous voir nombreux lors de cet événement,

Le Comité de la Jeunesse

Participation aux divers frais : 4 € par adulte → Remise d'une cocarde

**NIVERLEE Grand Feu****Samedi 21 mars 2020**

Départ du cortège : à partir de 17h30

Tour avec le char et accompagné de la fanfare.

Cocarde : 3 €uros

Sentence lue au Grand Bu vers 20h00 et allumage du bûcher.

Vin chaud, chocolat et omelette offerts par le comité de Niverlée sous le chapiteau chauffé.

**Ambiance familiale assurée et en musique****BIENVENUE A TOUS****DOISCHE****Samedi 7 mars 2020**

A 16h, rendez-vous devant l'ancienne gare, pour le cortège qui défilera dans les rues du village sur le thème des pirates.

Celui-ci sera suivi, à la plaine des sports, du partage de la traditionnelle omelette

**Dès 20h : SOIREE CANAVALESQUE**

Bienvenue à tous, petits et grands



Organisation : Jeunesse de Doische

**GOCHENÉE GRAND FEU****14 mars**

vers

**20<sup>h</sup>****Allumage du feu****21<sup>h</sup>****Soirée animée Entrée gratuite**Le comité des Filles décline toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou d'incident

# CONCERT de Printemps



La chorale CANTILÈNE de Gimnée



Chers amis de la Cantilène,  
Nous vous attendons nombreux pour accueillir  
« Chœur en Mer »,

de Belleville-sur-Mer en Normandie

Quand ? le dimanche 29 mars 2020 à 15h30

Où ? l'église de Vodelée

Une réception est prévue à l'issue du concert,  
à la salle La Grange

P.A.F : 6 € (5 € en prévente)

Avec la collaboration du Foyer culturel de Doische

## Samedi 28 mars 2020 à 14h

### Fête scolaire

### à la salle « La Grange »



### « Ca Manque pas d'Air »Asbl

Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite

060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 [camanquepasdair@outlook.be](mailto:camanquepasdair@outlook.be)

### Le Petit Rustique de Matagne-la-Petite vous propose

**CONCERT** (concert gratuit : un chapeau passe pour les artistes)

**Vendredi 13 mars à 20h30 : « Jam de Jazz »**

Le Petit Rustique vous accueille avec vos instruments pour une Jam jazz.

**Dimanche 22 mars à 16h00 : « Les Archets Couvinois »** Ces « fous du violon » et autres instruments à cordes nous présenteront un répertoire essentiellement consacré aux musiques traditionnelles irlandaises. La « Saint Patrick » n'est pas si loin !

**Vendredi 27 mars à 20h30 : « Les Meinteux »**

Chansons humoristiques et vieux brols ! Le groupe reprend avec beaucoup d'enthousiasme des morceaux gravés dans nos mémoires et d'autres plus contemporains, tous arrangés dans le but de captiver différentes générations de spectateurs. Sourires toujours au rendez-vous !!

### BALADES SOPHROLOGIQUES

les lundis 9 et 23 mars à 9h45, au « Petit Rustique ».

Découvrir et utiliser, pour nos besoins personnels, toutes les ressources qui sont en nous. Avec Laurence Gillet sophrologue expérimentée de la région d'Agimont. PAF : 5 euros.

### EXPOSITION DU MOIS : Luc DEMOL

**Pendant tout le mois de mars, prolongation**, l'espace artistique du Petit Pustique accueillera les œuvres de Luc Demol, l'artiste bien connu de la région de Souleme. A ne pas rater !

**L'asbl «Ca manque pas d'air » a reçu le Prix Associatif 2019 de la Créativité et de l'innovation !**

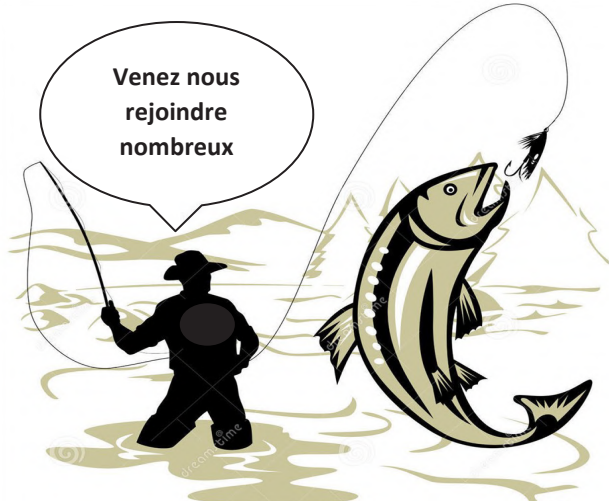
Ouvert du jeudi au lundi de 15h à 22h. Le dimanche à partir de 10h. Nocturnes vendredi et samedi.

**Avec la collaboration active du Foyer Culturel de Doische !**

**AVIS AUX PECHEURS**  
**LA TRUITE D'ARGENT**  
**DE VODELEE**

associatif

**PECHE EN RIVIERE SUR L'HERMETON**



POUR TOUTE INSCRIPTION OU DEMANDE  
D'INFORMATION, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT  
AVEC UN DES RESPONSABLES SUIVANTS :

- ✓ Jean-Pierre HUTIN 082/677 694
- ✓ Yvon BURNIAUX 082/677 837
- ✓ Andrée SCAILLET 082/677 738
- ✓ Etienne MINET 0479/440 091
- ✓ Carl DAMBROISE 0472/284 571

**DOISCHE**

**Adeps**  
FEDERATION  
WALLONIE-BRUXELLES

**22 mars 2020**

**POINTS  
VERTS**

**Parcours : 5-10 -15 -20 km**  
**Départ : salle du Foyer Jean XXIII**

**Infos : asbl Confrérie de la Carmelle**  
**0477/235.701**

**2020**

associatif

**INITIATION AU  
JOGGING  
A DOISCHE**

**JE COURS POUR " MES " FORMES**

**DÉBUTANTS ET NIVEAU 1**

**SESSION DE PRINTEMPS**

**Objectif** : être au top pour les vacances

**Où** : à DOISCHE, au parking du Ravel (mur d'escalade)

**Quand** : les **MERCREDIS** à partir du 1 avril 2020

**A18h** pour les débutants : 0 à 5 km

**A19h** pour le niveau 1 : 5 à 10 km

**Encadrement** : assuré par André Van Renterghem

**Renseignements** :

Chez André Van Renterghem 0476/305 796

E-mail : [andre.vanrent@hotmail.com](mailto:andre.vanrent@hotmail.com)

ou chez Marie-France Martin au 0472/863 634



**WE WANT YOU**

Envie de participer à l'organisation de  
la 41ème Pireuse (21 mai 2020)?  
Nous recherchons des bénévoles avant,  
pendant et après l'événement !  
Intéressé(e)s ? Contactez le Foyer  
culturel de Doische (082/21.47.38) ou  
via [vpilot@ccdoische.be](mailto:vpilot@ccdoische.be)

associatif

# CALENDRIER MARS 2020

## ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

- Lun.02, 16 & 30 : VODELEE** : ancienne école : ateliers scrabble  
**Mer.04 : GIMNEE** : local ONE : « Jeux de doigts, comptines et autres belles histoires » pour les 0-2,5 ans  
**Dim.08 : BRUXELLES** : Foire du Livre  
**Mar.10 : MAT-LA-PETITE** : carmel : ciné-conférence en collaboration avec Terre Eco Citoyenne et Ça Manque pas d'Air et Ecoscénique  
**Mer.11 : DOISCHE** : Maison Communale : halte du BédéBus  
**Ven.20 : DOISCHE** : Foyer Culturel : soirée jeux  
**Sam.21 : ENTITE** : atelier « Bienvenue dans mon jardin »  
**Sam.21 : VAUCELLES** : visite thématique  
**Dim.29 : ROMEREE** : salle communale : donnerie en collaboration avec Terre Eco-citoyenne

## GRAND FEU—CARNAVAL

- Sam.07 : VODELEE** : salle « La Grange » organisé par la Jeunesse et le comité Fêtes & Loisirs  
**Sam.07 : DOISCHE** : plaine des sports : organisé par la Jeunesse de Doische  
**Sam.14 : GOCHENEE** : village organisé par le comité des Fêtes de Gochenée  
**Sam.14 : GIMNEE** : village + salle organisé par la Jeunesse de Gimnée  
**Sam.21 : NIVERLEE** : Grand Bu organisé par les Amis de Niverlée  
**Sam.28 : ROMEREE** : cimetière organisé par le comité des Fêtes de Romrée

## CONCERTS

- Ven.13 : MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »  
**Sam.14 : MAT-LA-GRANDE** : salle Saint Laurent : repas concert organisé par la Fanfare Royale Saint Laurent  
**Dim.22 : MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »  
**Ven.27 : MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »  
**Sam.28 : ROMEREE** : église : concert organisé par la Brasserie des Eaux Vives  
**Dim.29 : VODELEE** : église + salle « La Grange » concert de la chorale « La Cantilène »

## DIVERS

- Jeu.05 : DOISCHE** : Foyer Jean XXIII : repair café organisé par le PCS de Doische  
**Ven.14 : DOISCHE** : restaurant lycée : souper du Bourgmestre et des Echevins  
**Sam.21 : MAT-LA-GRANDE** : salle Saint Laurent : fête scolaire de l'école communale de Matagne-la-Petite  
**Dim.22 : DOISCHE** : Foyer Jean XXIII : marche ADEPS organisée par la Confrérie de la Carmelle  
**Sam.28 : VODELEE** : salle « La Grange » : fête scolaire de l'école communale de Vodelée  
**Sam.28-dim.29 : ENTITE** : grand nettoyage organisé par des bénévoles

## MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériés, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

## PHARMACIENS DE GARDE

- Sam.29/02 - dim.01** : Pharmacie GEERINCK 082/ 677 307 - rue Grande 42 à Romedenne  
**Sam.07 - dim.08** : Pharmacie FONTINOY 082/ 644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont  
**Sam.14 - dim.15** : Pharmacie LERICHE 082/ 688 199 - rue du Centre 30 à Flavion  
**Sam.21 - dim.22** : Pharmacie Familia 082/ 645 114 - rue Abbé Dujardin 8 à Onhaye  
**Sam.28 - dim.29** : PAS COMMUNIQUE



**ATTENTION : les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages du mois d'avril 2020 DOIVENT ÊTRE RENTRÉS AVANT LE 8 MARS**  
Ceci afin de respecter les délais souhaités par l'imprimeur pour la mise en page .



## Osez...ça change tout !

Devenir Aide-ménagère au Pôle des Services

Tél. : 071 / 68 78 12 - [pole-services.be](http://pole-services.be) - Nous recrutons pour la région de Mettet

Horaire fixe - Chèques repas (5,50€) - Frais de dépl. (0,3573 €/km) - Reprise de l'ancienneté dans le secteur



Organisé le vendredi 20 mars 2020 à 18h30

L'Athénée de Florennes-Doische et l'Amicale de Doische vous invitent dans le restaurant de l'implantation de Doische.

Réservez dès maintenant en téléphonant au 082 67.75 01.

Pour le vendredi 13 mars 2020. Nous comptons sur votre présence et nous vous en remercions cordialement.

**LES INSCRIPTIONS EN 1<sup>ÈRE</sup> SECONDAIRE DÉBUTENT LE LUNDI 10 FÉVRIER 2020**

**VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE**

**LORS DU SOUPER DE PRINTEMPS OU LORS DE NOTRE FANCY-FAIR LE 16 MAI 2020**

**ATHENEE**  
**FLORENNES - DOISCHE**  
**MAZEE**

Rue des Ecoles - 5620 FLORENNES  
Martin Sandron - 5680 DOISCHE

☎ : 082 67 75 01 ☎ : 071 68 83 23  
[secretariat@arfd.be](mailto:secretariat@arfd.be) - [www.arfd.be](http://www.arfd.be)

**OPTION :**

- Horticulture
- Menuiserie
- Sport
- Sciences
- Economie
- Bureautique